

## CheckNews

# La majorité présidentielle prévoit-elle vraiment 80 milliards d'euros d'économies cachées, comme l'affirme LFI?

Élections législatives 2022 dossier ▾

Plusieurs leaders insoumis considèrent que réduire le déficit public à 3% du PIB en 2027, comme la France s'y est engagée, nécessitera 80 milliards d'euros de coupes dans les dépenses.

C'est l'un des arguments clés des leaders de La France insoumise depuis quelques jours : en cas de réélection, la majorité présidentielle s'apprêterait, sans le dire, à couper dans les dépenses publiques à hauteur de 80 milliards d'euros.

«Emmanuel Macron a un programme caché. Il a promis à la Commission européenne un retour aux 3% de déficit, c'est-à-dire 80 milliards d'économies. Où ? Comment ? Il a déjà supprimé 17 900 lits à l'hôpital public. Prévoit-il des recettes supplémentaires avec la TVA ?» a ainsi tweeté, mardi, le député LFI Adrien Quatennens.

Sollicitée par CheckNews, Manon Aubry nous a communiqué leur méthodologie. «Notre calcul est assez simple, nous écrit-elle. D'après l'Insee, le déficit public était de 6,5% du PIB en 2021 et le PIB était de 2 300 milliards d'euros. Cela équivaut donc à un déficit public de 150 milliards d'euros. Or, le gouvernement souhaite le ramener sous les 3% en 2027 et même à 2,8% d'après la trajectoire indiquée dans le programme de stabilité 2021-2027 transmis il y a un an par le gouvernement à la Commission européenne. Le gouvernement a d'ailleurs opportunément reporté la transmission du nouveau programme de stabilité à après les élections. Or, en prenant en compte les prévisions de croissance de ce même document, le PIB sera de 2 589 milliards d'euros en 2027. Un déficit public de 2,8% du PIB [représentera] donc 72 milliards d'euros, soit 80 de moins que le déficit actuel. Le gouvernement souhaite donc baisser le déficit public de 80 milliards d'euros sur le quinquennat. Pour cela, il faut soit augmenter les recettes, soit diminuer les dépenses.» Par ailleurs, ajoute Manon Aubry, «il faudra compenser les baisses d'impôts promises par le gouvernement sur le quinquennat et donc une hausse naturelle des recettes pourrait être absorbée par ces baisses d'impôts et n'avoir par conséquent aucun effet sur le niveau du déficit».

## Environ trois points de PIB

Que prévoyait le programme d'Emmanuel Macron pour la présidentielle ? De nouvelles dépenses pour 50 milliards d'euros et de nouvelles recettes ou économies pour 44 milliards d'euros. Soit un solde négatif de 6 milliards d'euros. [Selon l'Institut Montaigne](#), qui a réalisé sa propre estimation du programme présidentiel, l'ardoise serait cependant bien plus lourde : *«Le programme d'Emmanuel Macron entraînerait un budget en déséquilibre, qui augmenterait le déficit public de 44,5 milliards d'euros»*. L'effort budgétaire représenterait donc, théoriquement, un montant plus important encore que celui suggéré par LFI pour approcher les 3% de déficit en 2027. Mais outre le fait que ces mesures ne sont encore que virtuelles, car pas adoptées par le Parlement, et que le chiffrage de l'Institut Montaigne peut lui-même être débattu, difficile de les prendre en compte dans le raisonnement qui va suivre.

Une chose est sûre, cependant : selon le [«programme de stabilité» envoyé au printemps 2021](#) par le gouvernement français à Bruxelles, notre pays s'est bien engagé à réduire son déficit public à 2,8% en 2027, contre 6,4% en 2021. Faudra-t-il donc, pour ce faire, couper à hauteur de 80 milliards d'euros dans les dépenses publiques, représentant environ trois points de PIB ?

Le déficit public est calculé par rapport à un PIB qui évolue : à la baisse en cas de récession, à la hausse en période de croissance. Dès lors, *«si une économie connaît plusieurs années de forte croissance, et donc de hausse de son PIB, elle verra la part de ses dépenses – mêmes inchangées – diminuer mécaniquement par rapport au PIB»*, rappelle François Ecalte, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes et auteur d'[un blog sur les finances publiques](#). Dans une économie en très forte croissance, elle pourrait même, en théorie, réduire son déficit à zéro sans toucher à son train de vie. D'autant que le rendement des prélèvements obligatoires augmente aussi. Cette amélioration mécanique est particulièrement d'actualité lorsque le déficit a été en partie aggravé par une crise exceptionnelle comme la crise sanitaire, qui a engendré de fortes dépenses conjoncturelles.

Ainsi, comme le rappelle le programme de stabilité 2021, à politiques publiques inchangées, le déficit se réduirait spontanément de moitié entre 2021 et 2027. A noter cependant qu'il ne s'agit là que d'un exemple, les prévisions comprises dans ce programme – qui a déjà un an – étant en partie caduques, avec un déficit public 2021 attendu dans le document beaucoup plus important que ce qu'il fut dans la réalité (9% au lieu de 6,5%). Et, à l'inverse, un déficit 2022 affiché inférieur à ce qu'il devrait être in fine, du fait de la guerre en Ukraine.

**TABLEAU 3 : TRAJECTOIRE À POLITIQUE INCHANGÉE**

en % PIB	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>Solde public à législation et pratique inchangées à partir de 2022</b>	-3,0	-2,3	-3,1	-9,2	-9,0	-5,4	-4,9	-4,6	-4,7	-4,6	-4,4
<b>Dettes publique à législation et pratique inchangées à partir de 2022</b>	98,3	98,0	97,6	115,7	117,8	116,4	117,7	119,2	120,8	122,0	123,1
Effets des mesures sur le solde						0,1	0,4	0,8	1,2	1,4	1,6
<b>Solde public du programme de stabilité</b>	-3,0	-2,3	-3,1	-9,2	-9,0	-5,3	-4,4	-3,9	-3,5	-3,2	-2,8
<b>Dettes publique du programme de stabilité</b>	98,3	98,0	97,6	115,7	117,8	116,3	117,2	118,0	118,3	118,2	117,7

Mais même si une partie du déficit se résorbera avec la croissance, il faudra tout de même réaliser des économies pour arriver aux 2,8% promis à Bruxelles. Comment s'effectuent-elles ? Non pas en dépensant globalement moins, comme on pourrait l'imaginer au niveau d'un ménage, mais en dépensant moins que le «tendancier». C'est-à-dire en dépensant plus que l'année précédente, mais moins que ce que l'on aurait décaissé si aucune mesure de freinage n'avait été prise.

Ainsi, pour réduire le déficit à moins de 3% d'ici 2027, le gouvernement envisageait, dans sa missive à la Commission européenne, de limiter la progression des dépenses publiques (hors inflation), à 0,7% en moyenne d'une année sur l'autre, contre 1,7 % en tendancier. Soit 13 à 14 milliards d'euros de moindres dépenses par an, et donc entre 78 et 84 milliards d'économies. Soit un montant très proche de celui des leaders de LFI.

Plusieurs bémols cependant. Ce chiffre, tout d'abord, est calculé, comme mentionné plus haut, sur la base d'un document périmé, avec pour point de départ, en 2021, un déficit de trois points plus important que ce qu'il fut réellement. La marche de 2021 était donc beaucoup moins haute que prévu. A l'inverse, celle de 2022 sera un peu plus élevée. Autant de changements qui pourraient modifier la trajectoire permettant d'atteindre les 3% en 2027. Quand le saurons-nous ? Début juillet, lors de la publication de la trajectoire réactualisée des finances publiques, qui devait intervenir au printemps mais qui a été effectivement repoussé à l'après élections. Ce n'est donc qu'à cette date que l'on connaîtra le niveau réel de freinage des dépenses pour les années à venir.

## Montant contesté par Bercy

Ces économies, ensuite, s'inscrivent dans un paquet global de mesures, dont certaines sont constituées... de dépenses nouvelles. Autrement dit, les économies vont aussi financer de nouvelles dépenses. Notamment le [plan d'investissement dit «France 2030», décidé fin 2021](#), et représentant 30 milliards d'euros d'ici 2030. Les économies «en net», dont on a donc retranché ces nouvelles dépenses, ne seraient ainsi plus comprises entre 78 à 85 milliards, mais, jusqu'en 2027, entre 54 à 64 milliards. Dans le programme, enfin, a aussi été ingéré des baisses d'impôts décidés sous le quinquennat 2012-2017, comme la suppression de la taxe d'habitation pour les ménages les plus aisés et la fin de la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Il y aura cependant bien un ralentissement de la hausse moyenne des dépenses qui, dans certains secteurs précis, se concrétisera par des gels ou des coupes nettes. *« limiter à 0,7% la croissance des dépenses en volume [hors inflation, ndlr] sur les prochaines années correspond à ce que l'on a fait en France entre 2011 et 2019, explique, auprès de CheckNews, François Ecalte. Avec, par exemple, des économies pour les collectivités locales ou encore le gel du point d'indice pour les fonctionnaires. Les pouvoirs publics risquent donc de prendre des décisions similaires».*

Si ces mesures d'économies (ou de hausse d'impôts) ne sont pas encore connues, leur montant, à hauteur de 80 milliards d'euros, est démenti par Bercy. *« Nous contestons ce chiffre, répond l'entourage du ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, à CheckNews. Plus de croissance, c'est plus d'emplois, donc plus de rentrées fiscales et sociales, et donc moins de déficit, mais aussi, mécaniquement, moins de dépenses, comme l'assurance chômage».* Avant de reconnaître, cependant, que *« la croissance et le plein-emploi ne permettront pas, seuls, de résorber les déficits et la dette».* Quoi qu'il en soit, le ministère de l'Economie dément fermement vouloir augmenter la TVA, comme le suggèrent, là encore, certains leaders LFI. *« Nous sommes en période de réserve électorale, donc nous ne communiquerons qu'après les législatives, indique l'entourage de Le Maire. Mais évidemment que l'on ne va toucher à la TVA en pleine période d'inflation».*